

Bon usage
et variation
sociolinguistique

Perspectives diachroniques
et traditions nationales

Sous la direction de
Wendy Ayres-Bennett
et Magali Seijido



ENS ÉDITIONS

COLLECTION LANGAGES

dirigée par Bernard Colombat et Cécile Van Den Avenne

SÉRIE HISTOIRE DES RÉFLEXIONS SUR LE LANGAGE ET LES LANGUES

LANGAGES

Bon usage
et variation
sociolinguistique
Perspectives diachroniques
et traditions nationales

Sous la direction de
Wendy Ayres-Bennett
et Magali Seijido

ENS ÉDITIONS
2013

Éléments de catalogage avant publication

Bon usage et variation sociolinguistique. Perspectives diachroniques et traditions nationales / sous la direction de Wendy Ayres-Bennett et Magali Sejjido; avec les contributions de Sylvie Archaimbault, Wendy Ayres-Bennett, Anna Bochnakowa [et al.]. – Lyon : ENS Éditions, impr. 2013. – 1 vol. (340 p.); 23 cm. – (Langages, ISSN 1285-6096).

Notes bibliogr. Index

ISBN 978-2-84788-389-3 : 23 EUR

Tous droits de représentation, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective sont interdites.

© ENS ÉDITIONS 2013
École normale supérieure de Lyon
15 parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07

ISBN 978-2-84788-389-3

Les auteurs

Sylvie ARCHAIMBAULT — CNRS – Université Paris Diderot,
Sorbonne Paris Cité, UMR 7597 Histoire des Théories Linguistiques

Wendy AYRES-BENNETT — Université de Cambridge

Anna BOCHNAKOWA — Université Jagellonne, Cracovie

Marc BONHOMME — Université de Berne

Philippe CARON — Université de Poitiers – FORELL
(Formes et représentations en linguistique et littérature)

Pei-Ying CHEN — Université de Limoges

Christine CUET — Université de Nantes – IRFFLE
(Institut de recherche et de formation en FLE)

Ferenc FODOR — Université de Picardie –
laboratoire de sociolinguistique LESCLAP

André HORAK — Université de Berne

Anne-Marie HOUDEBINE — Université Paris Descartes-Sorbonne
– MoDyCo (UMR 7114)

Jean René KLEIN — Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve

Jacqueline LÉON — CNRS – Université Paris Diderot,
Sorbonne Paris Cité, UMR7597 Histoire des Théories Linguistiques

Francine MAZIÈRE — Université Paris 13 – HTL

Nicola McLELLAND — Université de Nottingham

Isabelle PIEROZAK — Université François-Rabelais,
Tours – EA 4246 PREFics-DYNADIV

Wim REMYSEN — Université de Sherbrooke – Centre d’analyse
et de traitement informatique du français québécois (Catifq)

Christophe REY — Université de Picardie Jules-Verne
– LESCLAP (CERCLL – EA 4283)

Chantal RITTAUD-HUTINET — Université Paris 3 Sorbonne nouvelle – EA 1483

Gijsbert RUTTEN — Université de Leyde

Jacques-Philippe SAINT-GÉRAND — Université de Limoges, FLSH – CeReS

Odile SCHNEIDER-MIZONY — Université de Strasbourg

Magali SEIJIDO — Université de Cambridge

Gilles SIOUFFI — Université de Paris-Sorbonne

Ingrid TIEKEN-BOON VAN OSTADE — Centre de linguistique, Université de Leyde

Éric TOURRETTE — Université Lyon 3

Danielle TRUDEAU — Université d’État de San José

Rik VOSTERS — Vrije Universiteit Brussel

Chantal WIONET — Université d’Avignon –
Centre Norbert-Élias EHESS, UMR 8562, groupe HEMO

Introduction

WENDY AYRES-BENNETT ET MAGALI SEIJIDO

La notion de « bon usage » évoque immédiatement dans le contexte de la France les noms de Claude Favre de Vaugelas (1585-1650) et de Maurice Grevisse (1895-1980), deux colosses de la codification du français moderne qui date du XVII^e siècle. Ce concept, aujourd'hui chargé de connotations archaïques et élitistes, est souvent perçu comme un ensemble de prescriptions normatives correspondant à un certain modèle socioculturel. Le passage de l'« usage » au « bon usage » semble impliquer une transition d'un modèle descriptif à un modèle prescriptif, de la norme objective fondée sur l'usage statistiquement dominant à la norme prescriptive, du normal au normatif.¹

Le but de ce volume est d'examiner, par différentes études de cas, si l'établissement d'un bon usage aboutit forcément à une réduction des variantes. Il s'inscrit dans le prolongement du colloque international « Bon usage et variation sociolinguistique : perspectives diachroniques et traditions nationales » qui a eu lieu à l'université de Cambridge, les 16, 17 et 18 juillet 2009. Dans ce colloque, qui faisait partie d'un projet financé par la AHRC (Arts and Humanities Research Council) sur la tradition des observations sur la langue française², nous voulions également commencer à explorer dans quelle mesure le « bon usage » est un concept typiquement français et à quel point les mêmes idées, termes et modèles se retrouvent dans d'autres traditions nationales.

1 Sur le concept de la norme, voir, par exemple, A. Rey 1972; Bédard et Maurais 1983; Auroux 1998; Siouffi & Steuckardt 2001.

2 Nous remercions l'AHRC pour sa généreuse contribution qui nous a permis de mener à bien ce projet.

1. L'élaboration du « bon usage » en France

C'est au XVI^e siècle, alors que nous sommes en pleine période d'enrichissement du langage, que l'on observe les prémices de la notion de « bon usage » (voir Trudeau 1992). Dans cette première période de la « grammatisation » du français (Auroux 1992), Louis Meigret (1980 [1550])³ est le premier grammairien français qui essaie de décrire l'usage du français fondé sur une collaboration entre le grammairien et le « bon courtisan » plutôt que de tenter de forcer les données du français dans un modèle latin, comme l'avait fait notamment Sylvius ou Jacques Dubois dans sa grammaire de 1531. À cette époque la conception de la *latinité* était également ouverte et évolutive. Selon Danielle TRUDEAU (ce volume), Henri Estienne a conçu le *De Latinitate* comme un manuel de bon usage du latin, qui constitue un recueil d'expressions appartenant à la langue commune, mais qui vise pourtant à légitimer et non à sanctionner les variantes.

On considère traditionnellement que c'est au XVII^e siècle que cette ouverture disparaît. La fin des guerres civiles, l'essor de la monarchie absolue, la centralisation du pouvoir auraient engendré la fondation de l'Académie française et, avec elle, éliminé la tolérance de la variation linguistique. Comme le note Philippe CARON dans sa contribution, les études récentes de cette période contestent ce narratif historique sans doute trop simpliste. De la même façon, dans les dix dernières années, les études sur les remarqueurs ont remis en question la conception du bon usage au XVII^e siècle comme rigide et restreinte. Nous avons montré ailleurs (Ayes-Bennett et Seijido 2011b) que la vision habituelle des remarqueurs comme auteurs prescriptifs et puristes doit être nuancée. Si sur certains aspects, ils sont bien prescriptifs, il y a également des questions pour lesquelles ils refusent la prescription, et d'autres où ils semblent percevoir la direction de l'évolution du français et l'enregistrent simplement. Citons deux exemples. Dans ses *Remarques sur la langue française* de 1647, Vaugelas admettait seulement la construction *commencer à*. Ses successeurs, Ménage, Bouhours, Alemand et l'Académie⁴, acceptent aussi *commencer de* et cette variation a fini par s'établir. Vaugelas adoptait-il donc une position prescriptive ? Si l'on fait l'analyse des textes de Frantext⁵, on remarque que l'usage de *commencer de* semblait être « à la mode » dans la décennie 1610 à 1619. Dans les années 1630 on observe le déclin relatif de cette construction par rapport à l'usage de *commencer à*. Du point de vue de Vaugelas écrivant dans la seconde moitié des années 1640, la tendance vers la disparition de *commencer de* semblait probablement évidente, telle la dominance des exemples de *commencer à* dans l'usage contemporain ; pour la décennie 1640-1649, cette construction est en effet onze fois plus fréquente dans Frantext que

3 Nous indiquons entre crochets la date de la première édition.

4 Voir Vaugelas 1647, p.424-426; Ménage 1676, p.83-87; Bouhours 1692, p.365-371; Alemand 1668, p.394-398; l'Académie française 1704, p.419.

5 <http://www.frantext.fr/>.

commencer de. On pourrait donc argumenter que Vaugelas n'a fait qu'identifier une tendance diachronique. La même démarche se retrouve dans la discussion de l'évolution des modes verbaux. Ménage observe un changement d'usage dans les subordinées introduites par *quoique*, *bienque*, *encorque* et constate que si, à l'imitation des latins, les « Anciens ont fait souvent régir l'indicatif à ces particules », le subjonctif est devenu le mode le plus fréquent. Il donne comme exemple *quoyque je sois, bienque je veuille, encorque je craigne*, avant d'ajouter « et ce seroit parler barbarement, que de dire, *quoyque je suis; bienque je veux; encorque je crains* » (Ménage 1675, p. 183). De la même façon, Andry (1693, p. 291) condamne l'emploi de l'indicatif après *quoique*. Ferdinand Brunot (1966-1967, t. IV, p. 1009-1010) constate que ces prescriptions rendent compte des tendances de l'usage. Haase (1914, p. 194), de son côté, observe que ce sont surtout les auteurs du début du XVII^e siècle qui emploient encore l'indicatif après ces conjonctions. En somme, il faudrait multiplier les études de ce type avant de caractériser trop rapidement un grammairien comme prescripteur.

Par conséquent, plusieurs contributions de ce volume étudient dans quelle mesure le bon usage se fonde sur un modèle ouvert ou restrictif. Vaugelas, longtemps considéré comme le parangon de l'attitude restrictive du classicisme émergent, témoigne à la fois, comme l'a montré Ayres-Bennett (1994, 2004c), d'une attitude normative et d'une position d'observateur tolérant où il privilégie plutôt la variation sociolinguistique. Si la célèbre définition du « bon usage » dans la préface de ses *Remarques* (1647), citée à plusieurs reprises dans cet ouvrage, sent l'élitisme, en particulier lorsqu'il recourt à l'expression « la plus saine partie », elle est plus large qu'elle n'y paraît à première vue. Notons tout d'abord qu'elle inclut l'oral aussi bien que l'écrit, les femmes aussi bien que les hommes. Et, plus significatif encore, relevons le contraste entre la rigidité de la théorie présentée dans la définition et la souplesse de l'interprétation dans les observations elles-mêmes. Discutant de l'usage de *recouvert* pour *recouvré*, par exemple, il conclut :

L'Usage neantmoins a estably *recouvert* pour *recouvré*, c'est pourquoy il n'y a point de difficulté qu'il est bon : car l'Usage est le Roy des langues, pour ne pas dire le Tyran : Mais parce que ce mot n'est pas encore si generalement receu, que la plupart de ceux qui ont estudié ne le condamnent, et ne le trouvent insupportable, voicy comme je voudrois faire; Je voudrois tantost dire *recouvré*, et tantost *recouvert*; j'entens dans un œuvre de longue haleine, où il y auroit lieu d'employer l'un et l'autre. (Vaugelas 1647, p. 16)

Comment ses successeurs se positionnent-ils par rapport à sa notion du « bon usage » ? Rien d'étonnant dans le fait que François de La Mothe Le Vayer, sceptique et libertin, conteste ce qu'il juge être chez lui un excès de purisme (voir Chantal WIONET, ce volume). Scipion Dupleix, auteur de la *Liberté de la langue françoise dans sa pureté* (1651) s'inscrit dans le même courant anti-puriste ; octogénaire au moment de la rédaction du texte, le plus souvent il perpétue encore la tendance ouverte du siècle précédent. Comme le montre la contribution de Marc BONHOMME et d'André HORAK, Gilles Ménage (1675, 1676) a une conception large du « bon usage »

qui intègre sur le plan diachronique les archaïsmes et les néologismes et sur le plan synchronique une vaste gamme d'usages dont – phénomène notable – les parlers régionaux et les registres socioprofessionnels. Dans sa continuité, Nicolas Andry de Boisregard accepte tous les registres en fonction de la situation du locuteur ou du genre. Pour lui le « bon usage » n'est pas réducteur et peut être pluriel ; il juge ainsi que « c'est un défaut ordinaire à nos Grammairiens de s'imaginer que dès qu'une chose se dit de deux façons, il faut condamner l'une pour autoriser l'autre » et finit par demander « Pourquoi ne pourront-elles pas estre toutes deux bonnes ? » (1692, p. 420). Par contraste, Dominique Bouhours, qui suit peut-être la présentation de Vaugelas au plus près et qui adopte la préface de son maître pour ses propres observations (1692 [1675]), a la réputation d'être plus puriste que lui. Selon Gilles SIOUFFI (ce volume), ce changement de ton peut s'expliquer au moins de deux façons : par sa position « anti-mode » qui lui fait chercher ce qui mérite de s'installer durablement dans la langue et par le changement de régime d'autorité avec l'insistance croissante accordée à l'écrit. Comme l'observe Éric TOURRETTE dans son étude des *Réflexions sur l'élégance et la politesse du stile* (1735 [1695]), Morvan de Bellegarde, à la fin du siècle, n'utilise plus que l'expression « bel usage ». Il est pourtant à noter que ce « bel usage » est limité à la production écrite du genre sérieux ; au-delà de ce domaine l'usage est considéré comme pluriel et instable. On est obligé de conclure que l'attitude des remarqueurs envers le « bon usage » n'est pas homogène et que l'analyse que nous en faisons mérite d'être nuancée.

2. « Bon usage » et variation sociolinguistique en France

La notion de l'usage pluriel nous amène à l'analyse et au classement de la variation sociolinguistique. En effet les recueils de remarques ne constituent pas seulement des sources importantes pour l'histoire des idées linguistiques en France mais aussi pour le domaine de la linguistique sociohistorique. En ce qui concerne les périodes éloignées pour lesquelles les sources des usages oraux et non standard sont assez rares et difficiles à interpréter (voir Ernst 1980 ; Ayres-Bennett 2004b), ces textes métalinguistiques fournissent des données extrêmement riches. Même – et peut-être en particulier – au XVII^e siècle, période de la définition du « bon usage » par excellence, les variantes non standard sont souvent caractérisées et hiérarchisées. Là aussi les intérêts et les interprétations des différents auteurs sont hétérogènes, mais quatre paramètres sont récurrents : la variation diachronique, diastratique, diaphasique et diatopique.

Commençons par la variation diachronique. Dans sa définition du « bon usage », Vaugelas insiste sur l'usage qui lui est contemporain, en s'appuyant sur « la plus saine partie des Auteurs du temps ». À sa suite, Bouhours puis Andry ont dans leur corpus de référence de très nombreux textes qui ont paru peu de temps avant la rédaction de leurs observations. Ménage, par rapport aux autres remarqueurs,

élargit considérablement le corpus de sources exploitées et cite un florilège d'auteurs du XV^e, XVI^e et du XVII^e siècle, ce qui donne une certaine épaisseur diachronique à sa conception du « bon usage » (Ayres-Bennett et Sejjido 2011b). Une même épaisseur historique est évidente dans les premières éditions du « bon usage » de Maurice Grevisse ; comme le note Jean René KLEIN dans sa contribution, de façon paradoxale, Grevisse a privilégié les auteurs du XVII^e siècle, parfois même pour illustrer un usage du français moderne. Dans sa contribution, Jacques-Philippe SAINT-GÉRAND explique l'importance du développement de la grammaire historique dans la réévaluation du concept de « faute » ; la nouvelle conscience de l'histoire de la langue française conduit à un certain relativisme de l'usage et à une appréciation des états passés de la langue.

La variation diastratique, relative aux couches sociales, se résume pour quelques remarqueurs en une simple dichotomie entre les « honnêtes gens » et le « peuple de Paris ». Citons un exemple typique d'Andry qui observe que les prononciations *Phelippe* pour *Philippe* et *Chretophle* pour *Christophe* sont particulières au « petit peuple » et ne peuvent pas être utilisées dans les discours relevés (1692, p. 124). Selon Christine CUET, dans le dictionnaire de Richelet, les commentaires sur la prononciation portant sur la variation diastratique sont de loin les plus nombreux. Tout comme dans les remarques d'Andry, la distinction se fait souvent entre le « petit peuple de Paris » et « les personnes de la Cour, & les honnêtes gens de Paris ». Le témoignage de Bellegarde dans ses *Réflexions sur l'élégance et la politesse du stile*, qui présente la particularité d'opposer le « bel usage » à celui des « bourgeois », nuance et enrichit la description. Éric TOURRETTE (ce volume) observe que cet auteur adopte une présentation surtout privative et s'emploie bien davantage à relever les infractions qu'à décrire l'usage raffiné. Ainsi, en signalant les usages propres à la bourgeoisie qu'il conseille d'exclure, nous livre-t-il indirectement de précieux témoignages.

Le travail sur la hiérarchisation des registres et la différenciation des genres est central chez plusieurs remarqueurs. Marc BONHOMME et André HORAK soulignent que Ménage consacre de nombreuses observations à la distinction poésie/prose. Cette opposition, considérée comme peu importante par Vaugelas dans ses *Remarques*, sera reprise et développée par Bouhours et Andry. Les nombreux commentaires sur les usages qui conviennent au style burlesque, comique, historique, oratoire ou épistolaire font preuve de la régulation des genres à l'époque classique. Au début du XVIII^e siècle, l'Académie consacrera une partie importante de ses observations sur le *Quinte-Curce* de Vaugelas à relever ce qu'elle juge impropre au genre historique. Elle considère par exemple que la figure de personnification est trop poétique pour l'histoire, ou qu'un mètre alexandrin est à éviter car il produit une hybridation des genres (Ayres-Bennett et Caron 1996).

Un immense accroissement de l'intérêt pour la variation diatopique est également évident depuis le milieu du XVII^e siècle. Vaugelas, Buffet et Andry relèvent relativement peu de régionalismes, et systématiquement il s'agit de les condamner.

Dans le sillon de Malherbe qui avait censuré le langage de la Cour du siècle précédent, Vaugelas et Andry pointent quelques gasconismes. L'absence d'un réel intérêt pour la variation diatopique chez Buffet (1668) se manifeste par le fait qu'elle ne précise jamais les provinces associées aux usages rejetés. Bouhours, dans ses *Doutes sur la langue française* (1671), adopte le point de vue d'un gentilhomme de province qui aurait besoin des avis des académiciens sur le « bon usage » de Paris. Ménage, quant à lui, a une attitude plus contrastée : si, en général, il continue de promouvoir le langage parisien, il décrit parfois l'usage de sa province natale, l'Anjou, sans le stigmatiser et parfois même en le préférant à l'usage de la capitale. Au XVIII^e siècle paraissent des recueils de provincialismes corrigés. L'*Essay d'un dictionnaire comtois-françois*, de M^{me} Brun, constitue un ouvrage précurseur intéressant de ce genre, traditionnellement associé aux *Gasconismes corrigés* de Degrouais (1766). Longtemps avant la Révolution, période bien connue pour son attitude jacobine envers les dialectes et les régionalismes (Certeau, Julia et Revel 1975), M^{me} Brun vise à aider ses compatriotes à « réformer leur langage ». De nos jours deux instruments de la normativité traditionnelle se sont ouverts aux régionalismes. La neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* innove en introduisant de nombreux marquages régionalisant comprenant non seulement des marques générales du type « régional » ou « dialectal » mais aussi des mentions plus précises des usages régionaux de l'hexagone tels que « provençal », « normand », « breton », etc., ou des usages de la francophonie. Comme le notent Christophe REY et Isabelle PIEROZAK, tous les régionalismes ne sont pas traités de façon égale et certaines langues régionales semblent davantage stigmatisées. De la même façon, la quatorzième édition du *Bon Usage* de Grevisse et Goosse (2007) inclut un grand mélange de marquages précis mais aussi des termes généraux dont « régionalisme » employé soit lorsqu'il y a hésitation sur la localisation précise soit lorsqu'il est difficile de faire la distinction entre archaïsme et régionalisme (KLEIN, ce volume). Cette dernière observation nous amène à une constatation importante : les différents paramètres de variations sont souvent imbriqués les uns aux autres et il peut s'avérer difficile, voire impossible, de les distinguer. Vaugelas constatait déjà ce problème en 1647, et toute analyse des textes du passé est confrontée à cette question, comme nous le montre l'analyse faite par Chantal RITTAUD-HUTINET des commentaires de Brun.

3. Les autorités du « bon usage »

Autre problème fondamental de toute étude du « bon usage » : sur quelles autorités les « législateurs » s'appuient-ils ? D'Henri Estienne à Vaugelas et ses successeurs, les grammairiens et les remarqueurs se sont basés sur l'observation de productions diverses : littérature, textes non littéraires, communication orale. Selon la période, l'importance accordée à l'écrit et à l'oral, ou les caractéristiques socioculturelles comme l'appartenance politique ou religieuse, les modèles ont beaucoup varié et se

sont déplacés de l'érudit au mondain, du Palais à la Cour, et dans la seconde moitié du XVII^e siècle, de l'oral à l'écrit. Le choix des auteurs cités par les remarqueurs n'est pas toujours anodin et peut refléter leur formation jésuite ou janséniste ainsi que leur position dans les grandes polémiques telle que la querelle des Anciens et des Modernes. Prenons l'exemple d'Andry qui défend, contre le père jésuite Bouhours, la traduction janséniste de la Bible de Port-Royal. Le choix du modèle linguistique de référence ne prend complètement son sens que lorsqu'on le situe et qu'on l'interprète en fonction du contexte des grands mouvements historiques. De là viennent par exemple les interprétations différentes à propos de la création de l'Académie élaborées par Hélène Merlin-Kajman dans son livre *L'Excentricité académique* (2001) et reprises par Philippe CARON dans ce volume. Dès sa fondation, l'autorité de l'Académie a été remise en question. En 1634, dans une lettre à Guez de Balzac, Chapelain décrivait avec enthousiasme l'idée de la création de l'Académie proposée par Richelieu mais la réponse de Guez de Balzac traduisait déjà un sentiment de scepticisme : « D'où vient le principe de l'Authorité et la source de la Mission ? » (Balzac 1661, p. 35). Dès le début, Richelieu demandait à l'Académie des preuves tangibles de son influence, mais les statuts de l'Académie qui promettaient un dictionnaire, une grammaire, une rhétorique et une poétique (Pellisson-Fontanier et d'Olivet 1858, t. 1, p. 489-497) s'avéraient difficiles à honorer. Philippe CARON parle même d'une « crise majeure » de cette institution avant 1700, qui s'efforçait de se créer un rôle et de façonner son discours tout au long du XVII^e siècle. Au travers de l'étude des modalités d'expression qu'elle utilise, il montre comment le discours passe de la discussion à la prescription. La question de l'autorité de l'Académie reste d'actualité : à quel point son rôle est-il symbolique ? De nos jours, combien de Français consultent régulièrement le dictionnaire de l'Académie, qu'il s'agisse de la version papier ou électronique ?

4. Continuités et discontinuités dans la tradition du « bon usage » dans le domaine francophone

Si la définition du « bon usage » change de modèles et d'autorités au fil du temps, il y a à la fois continuité et discontinuité dans l'analyse et le traitement du sujet, du XVII^e siècle à nos jours. Les échos des remarqueurs se perçoivent dans des textes aussi différents que les *Remarques sur la langue françoise* de l'abbé d'Olivet (1771) au XVIII^e siècle ou celles de Francis Wey (1845) au XIX^e siècle. Au XX^e siècle ce sont les chroniques de langage qui veillent sur le « bon usage » ; Maurice Grevisse, dans son premier volume de *Problèmes de langage* (1961) qui réunit les chroniques publiées d'abord dans le journal *La Libre Belgique*, observe qu'en adaptant à l'époque moderne la célèbre formule de Vaugelas, il est aisé de définir le bon usage actuel comme « le consentement des bons écrivains et des gens qui ont souci de bien s'exprimer ». Les chroniques linguistiques adoptent d'ailleurs au moins trois caractéristiques des

remarqueurs : leurs observations, qui traitent de faits de langue, sont ponctuelles, la présentation est peu systématique et ils utilisent un discours de vulgarisation. Étonnante est la continuité des sujets traités : il est frappant de constater que certaines questions ont traversé les siècles. Pour ne donner que quelques exemples, la différenciation de termes apparentés tels que *ambivalence* et *ambiguïté*, *fragrance* et *fla-grance*, discutés par les chroniqueurs du *Figaro* (voir la contribution d'Anna BOCHNAKOWA) rappelle la distinction faite par Vaugelas entre *température* et *tempérament* (1647, p.74) ou celle entre *terroir*, *terrain*, *territoire* (1647, p.74-75). Les néologismes ont également été un sujet constant, provoquant souvent inquiétude et rejet. Dans le domaine du genre nominal, nombreux sont les exemples d'hésitation, comme celle provoquée par les substantifs commençant par la voyelle *e* : *épithète*, *équivoque*, *espace* chez Vaugelas, *espèce* dans le *Figaro*. La continuité se perçoit également dans le choix du métalangage et de critères pour caractériser le « bon usage » du français : netteté, pureté, brièveté et douceur. La célèbre déclaration de Rivarol dans son *Discours sur l'universalité de la langue française* selon laquelle « ce qui n'est pas clair n'est pas français » (Rivarol 2009, p. 43) reflète les préoccupations constantes des Français qui se traduisent par la chasse aux équivoques et la recherche de la clarté. La clarté du français ? Le bon usage traite-t-il de la langue ou de la représentation de la langue ? Du français dans son usage réel ou d'un français mythique ? Dans sa contribution Wim REMYSEN évoque la notion de l'imaginaire linguistique des Québécois, façonnée par les discours normatifs institutionnels. L'insécurité linguistique qu'il identifie chez les Canadiens francophones peut être aussi ressentie par les Français et justifie en quelque sorte la production continue de manuels de « bon usage ».

Le niveau de prescription dans le traitement du « bon usage » n'est pourtant pas stable. Comme nous l'avons montré ailleurs (Ayles-Bennett et Seijido 2011a), les successeurs de Vaugelas ont souvent transformé ses observations en règles générales ou jugements absolus en enlevant la dimension sociolinguistique. Dès les années 1650, paraissent des recueils de compilations raisonnées qui abrègent parfois radicalement les remarques et commentaires ; le texte unique de Jean Macé (1651) qui contient à la fois une grammaire générale et raisonnée, un discours sur les difficultés de l'orthographe française ainsi qu'un recueil alphabétique des remarques de Vaugelas, de Dupleix, de La Mothe Le Vayer et d'un auteur anonyme en est un exemple intéressant. Motivé par un souci pédagogique, Macé simplifie considérablement les commentaires pour n'être plus, comme le dit Francine MAZIÈRE, « dans la sociolinguistique de la diatopie » mais « dans la politique linguistique initiée par Richelieu ». L'Académie, à la fin du siècle, ne fera pas autrement dans son dictionnaire qui vise à être un outil unificateur, représentation de la « langue commune ». Cette tendance continue au XVIII^e siècle avec les *Principes généraux et particuliers de la langue française* de François de Wailly (1763) et au XIX^e siècle avec Alfons Haase ; petit à petit, le discours sur le « bon usage » est devenu de plus en plus prescriptif. Selon Pei-Ying CHEN, cette transformation peut s'expliquer par notre tendance à relire le passé pour y voir une anticipation de l'usage d'aujourd'hui. Elle s'explique éga-

lement par le changement de public : d'un manuel de « bon usage » pour les « honnêtes hommes » qui voulaient polir leur langage, nous sommes passés à des ouvrages à l'intention des étrangers, des apprenants, des spécialistes de la langue française... Les chroniques du XX^e siècle qui s'adressent à un public instruit mais non spécialiste adoptent souvent une position dogmatique.

Il ne faut pourtant pas penser à une avancée linéaire simple du prescriptivisme, comme nous le montre l'exemple du *Bon Usage* de Grevisse, transformé par André Goosse. Son commentaire selon lequel « il n'y a pas un bon français dont les limites sont tracées au cordeau. Bien parler, c'est savoir s'adapter aux circonstances » n'est pas sans rappeler la citation d'Andry mentionnée ci-dessus, qui, lui aussi, s'inspire des principes de Quintilien. Le sort du « bon usage » dépend également du contexte sociohistorique et des préoccupations intellectuelles de l'époque. L'essor de la philologie comparative au XIX^e siècle est accompagné d'un remplacement de l'« univers classique » où l'on tranche entre ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas, par un certain relativisme qui, pour citer SAINT-GÉRAND, « se trouve mis au service d'une certaine esthétique de la langue ».

5. Perspectives nationales : le « bon usage » en Europe

Jusqu'ici nous n'avons parlé que de la tradition française et ceci pour une bonne raison : les Français sont souvent considérés comme les plus préoccupés par le « bon usage », voire les plus puristes. L'étude des autres traditions européennes confirme-t-elle cette réputation ? À quel point est-il possible d'identifier des notions communes qui unifient toutes les traditions ? À quel point les grammaires du « bon usage » adaptent-elles leurs discussions et leurs analyses au contexte national particulier ?

Les contributions de ce volume, loin d'être exhaustives, proposent quelques éléments de réflexion et ouvrent des pistes sur des domaines qui restent à explorer. Elles évoquent des traditions dont les contextes politiques et historiques sont très différents. Certaines comme le Sud des Pays-Bas ou la Hongrie sont relativement peu connues ; d'autres déjà bien étudiées – l'Allemagne, l'Angleterre, la Russie – apparaissent dans une nouvelle lumière grâce à la perspective comparative. Il faudra toutefois envisager un programme de recherche commun qui permettrait d'évoquer certains aspects passés ici sous silence et d'avoir une perspective à la fois plus globale et plus nuancée sur ces questions comparatives. Si, par exemple, les traditions italiennes et espagnoles sont proches à certains égards de la tradition française, notamment quant au rôle joué par l'Accademia della Crusca ou la Real Academia Española, dans la célèbre querelle sur la langue en Italie au XVI^e siècle c'était la position de Pietro Bembo qui, dans ses *Prose della volgar lingua* (1525) prônait une norme exclusivement littéraire et archaïque basée sur l'usage des trois grands auteurs du XVI^e siècle – Dante, Pétrarque et Boccace –, qui était destinée à prédominer.

Les articles de ce volume indiquent pourtant déjà nettement que plusieurs

traditions partagent certains mythes ou certaines idéologies et qu'elles ont une rhétorique commune pour décrire la qualité de la langue. La clarté, par exemple, que Rivarol considérait comme propre à la langue française, est également recherchée en allemand et en russe. Dans sa contribution, Nicola McLELLAND souligne que dans la langue allemande, l'idéal de clarté et d'intelligibilité étaient présents dès le XIII^e siècle dans la littérature vernaculaire et a persisté pendant plusieurs siècles en Allemagne même si son interprétation a évolué : liée à l'origine aux racines monosyllabiques allemandes, qui étaient par définition maximale-ment concises, l'exigence de clarté est ensuite passée de l'échelle du mot à l'échelle syntaxique. De son côté, Sylvie ARCHAIMBAULT montre que lorsque Trediakovskij (1748) mène une réflexion sur la norme qui croise la notion d'usage, son locuteur idéal est une abstraction qui représente l'homme cultivé, instruit, confronté aux doutes, aux erreurs mais qui recherche la concision et la clarté de l'expression. Quant à l'idéologie du purisme, bien qu'elle soit aussi souvent associée au français, Nicola McLELLAND souligne qu'en Allemagne, qu'elle soit « de motivation patriotique, nationaliste, xénophobe ou démocratique [elle] est le fils d'Ariane parcourant l'histoire de la langue allemande, de Gottfried à nos jours ». Thomas (1991, p. 197) émet d'ailleurs l'hypothèse que c'est en partant de l'Allemagne que le purisme se serait répandu aux autres langues germaniques.

Il existe d'autre part une filiation entre les travaux des remarqueurs et des chroniqueurs francophones et certains textes publiés en Angleterre, aux Pays-Bas et en Allemagne. L'exemple le plus saisissant est le recueil de Robert Baker, paru en Angleterre en 1770, et dont le titre est significatif : *Reflections on the English Language in the Nature of Vaugelas's Reflections on the French (Réflexions sur la langue anglaise à la manière des réflexions de Vaugelas sur le français)*. Il comporte de brèves remarques qui s'enchaînent sans ordre, et si Baker n'est pas systématiquement d'accord avec Vaugelas, notamment en ce qui concerne le choix de l'usage de la Cour comme modèle de bon usage, il adhère à ses qualités de présentation (voir la contribution d'Ingrid TIEKEN-BOON VAN OSTADE). Gijsbert RUTTEN et Rick VOSTERS, en évoquant la tradition normative du Nord des Pays-Bas, notent par ailleurs que le poète, dramaturge et historien Pieter Corneliszoon Hooft écrivit vers 1640 une centaine de courtes observations linguistiques qui firent de lui l'homologue hollandais de Vaugelas. Elles furent publiées pour la première fois au début du XVIII^e siècle. En Allemagne, plus tardivement, entre 1880 et la première guerre mondiale, paraissent des ouvrages très éloignés des grammaires scientifiques écrites par des savants et des universitaires allemands, qui se présentent comme des recueils de commentaires épar- sés sur l'usage. Accessibles, pratiques, sans systématisation scientifique, ils s'adressent également à des non-spécialistes. Dans sa contribution, Odile SCHNEIDER-MIZONY étudie les commentaires évaluatifs sur les variations de l'usage qui sont utilisés par les auteurs de ces recueils puis, en les comparant avec une série de textes publiés de 1970 à 2001, elle observe un glissement de l'évaluation axiologique vers l'apparente objectivité d'une fonctionnalité de la langue. Alors qu'au XIX^e siècle, le discours nor-

matif condamnait la variation et visait à réduire les variantes, les manuels de langage de l'époque moderne adoptent une écriture plus neutre. Elle constate donc une évolution récente vers une position moins prescriptive mais souligne que si les auteurs contemporains modifient leur argumentation, ils ne renoncent pas pour autant à promouvoir une forme aux dépens d'une autre.

En Angleterre, les grammaires de Quirk reflètent aussi une tendance moins prescriptive. Dans la lignée de la tradition empirique britannique, l'objectif de ce linguiste est d'élaborer des grammaires à la fois prescriptives et descriptives à partir de grands corpus écrits et oraux, sans éliminer pour autant la réflexion théorique et le recours aux exemples construits. À la différence du *Bon Usage* de Grevisse et de Goosse qui ne donne pas d'indication systématique sur l'élaboration de son corpus et qui n'est pas explicite quant à ses méthodes, la norme que Quirk propose dans ses grammaires a été élaborée à partir d'études statistiques sur des corpus. Sa notion de « bon usage », selon la formule de Jacqueline LÉON, est à articuler avec celles de standards multiples associés à des communautés de locuteurs.

Au-delà de ces filiations, lorsque l'on s'interroge sur ce qui serait propre à chacune de ces traditions nationales, il est à noter que les réflexions sur le bon usage ne sont pas développées simultanément dans tous les pays. Si la tradition allemande est contemporaine de la tradition française, au Nord des Pays-Bas, elle a commencé vers la fin du XVII^e siècle et au Sud au tournant du XIX^e siècle. En Russie, elle a émergé au début du XVIII^e siècle, en Angleterre un demi-siècle plus tard, alors qu'elle est plus tardive en Hongrie, qui accuse deux siècles de décalage avec la France. Comment expliquer ces différences de chronologie ?

Les contextes historiques très différents peuvent apporter quelques éléments de réponse. En Russie, comme le montre Sylvie ARCHAIMBAULT, les enjeux culturels et politiques étaient majeurs : il s'agissait de dépasser une situation de diglossie qui avait prévalu dans les contrées de la chrétienté orientale, entre une langue avant tout écrite, sacrée – le slavon – et une langue couramment parlée – le russe vulgaire – et de fixer une norme de langue unique pour l'imposer comme langue nationale. Par la suite, la révolution d'octobre 1917 et la fin du communisme ont entraîné de nouveaux questionnements sur la langue : Qu'allait devenir la norme ? Pouvait-on considérer qu'elle était menacée ? En Allemagne, ce sont les facteurs religieux qui semblent avoir été déterminants : Nicola McLELLAND rappelle que la préférence pour l'allemand régional du Centre-Est était liée à l'influence de Martin Luther et de sa traduction de la Bible. Par contraste, la variété méridionale du *Gemein Teutsch* était défendue par les catholiques. Aux Pays-Bas, la réunification en 1815 sous le roi hollandais Guillaume I^{er} a eu pour effet de mettre en collision les traditions linguistiques du Sud et du Nord, jusqu'à ce que progressivement celles du Nord s'imposent. En Hongrie, Anne-Marie HOUDEBINE et Ferenc FODOR expliquent ce décalage avec la France par le fait que le contexte géopolitique et historique a empêché la formation d'une Cour royale forte à partir du XVI^e siècle et que, par ailleurs, les différences entre les dialectes hongrois étaient moins importantes que celles entre les dialectes

français. Jusqu'à la réforme linguistique, qui débute dans les années 1770, il n'y a pas eu de prise en charge institutionnelle du hongrois et c'est de manière spontanée, non organisée, que l'on a standardisé la langue littéraire.

D'autre part, les modèles et les autorités qui servent de référence pour l'élaboration du bon usage varient selon les pays et les époques. Pendant trois siècles, il y a eu en Russie une adéquation parfaite entre la langue littéraire et le bon usage, mais, à la différence des remarqueurs français, Trediakovskij (1703-1769) a élaboré des réflexions sur la norme d'une nouvelle langue littéraire en s'appuyant essentiellement sur les auteurs du passé et non sur les auteurs contemporains (Vlassov 2011). Au milieu du XIX^e siècle, les auteurs littéraires anciens ne constituent plus les seules autorités. Sylvie ARCHAIMBAULT décrit comment Pouchkine, perçu comme celui qui incarne le mieux l'élégance de la langue russe tout en représentant la variété et la diversité des usages, devient une autorité mythique. Après la seconde guerre mondiale, l'idéal évolue et le lexicographe Sergeï Ožegov, chargé de créer un département de la culture linguistique à l'Académie des sciences de Russie, tente de promouvoir une langue commune qui serait une symbiose entre la langue littéraire et le parler russe vivant.

Qu'en est-il aux Pays-Bas ? Gijsbert RUTTEN et Rick VOSTERS montrent que dans le Nord, le courant normatif du XVII^e siècle tardif et du XVIII^e siècle s'appuie essentiellement sur le bon usage des grands auteurs et notamment sur l'usage de Vondel, canonisé par beaucoup de critiques qui le considèrent comme le plus grand poète néerlandophone de tous les temps. La tradition indépendante du Sud, bien moins étudiée et bien moins connue, se fonde aussi sur le bon usage des écrivains célèbres dans la République des Provinces-Unies, mais elle se différencie en mettant l'accent sur les enjeux orthographiques.

Si la tradition grammaticale anglaise du XVIII^e siècle perpétue la lecture des grands écrivains, elle se distingue pourtant des courants que nous venons d'évoquer en s'inscrivant dans une tradition du « mauvais usage » plutôt que du « bon usage ». Comme l'indique Ingrid TIEKEN-BOON VAN OSTADE dans sa contribution, lorsque des grammairiens tels que Lowth et Baker se réfèrent aux écrivains les plus influents, leur but n'est pas de les ériger en modèle mais plutôt de les censurer, de pointer et de corriger leurs « fautes » afin d'éviter qu'elles ne se répandent. En ce qui concerne la Hongrie, Anne-Marie HOUDEBINE et Ferenc FODOR insistent sur le fait que les registres populaires sont beaucoup plus valorisés qu'en France et sont considérés comme un moyen d'enrichissement lexical.

6. Présentation du volume

Les thèmes que nous avons explorés dans cette introduction se divisent en trois parties. Dans la première partie, « *Le bon usage : les origines de la tradition française* », nous examinons comment la notion de « bon usage » a émergé et évolué en France.

Nous nous intéressons également aux facteurs qui ont influencé la conception du « bon usage » et les enjeux socioculturels liés à cette tradition. Le parcours commence avec la préhistoire de la tradition française chez Henri Estienne jusqu'aux premières années du XVIII^e siècle, moment où l'Académie française adopte un ton plus autoritaire.

Dans la deuxième section, « *Le bon usage* : de 1700 à nos jours », nous explorons la continuation de la tradition du « bon usage » en France en proposant quelques études de cas. Si l'expression « bon usage » continue à être utilisée, les interprétations se modifient en fonction du but et des publics des ouvrages. Il est par conséquent important de ne pas faire de parallélismes trop hâtifs, par exemple entre Vaugelas et Grevisse, qualifié dans l'une des préfaces de son célèbre manuel, de « Vaugelas du XX^e siècle ». Nous terminons cette partie en élargissant l'horizon au Canada francophone.

Enfin, dans le dernier volet, « *Le bon usage* : traditions nationales », nous proposons d'élargir le champ à d'autres traditions nationales pour essayer de dégager des spécificités de cette notion dans d'autres langues. Si la hantise du purisme se manifeste de façon très variée dans la France actuelle, qu'on pense à la loi Toubon, aux commissions de terminologie, aux organisations gouvernementales ou privées, les Français sont loin d'être les seuls préoccupés par la correction du langage et par le respect du « bon usage ».